

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « FOFANA ET FRERE TRANSPORT DE NIEMENE »

Siège Dabakala, Boniérédougou, DABAKALA
BONIEREDOUGOU niemene, Lot 1636, Ilot 196

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FOFANA ET FRERE TRANSPORT
DE NIEMENE »

Objet :

- Le transport public de personnes et de marchandises
- Achat et commercialisation de produits agricoles
- La construction sur tous terrains nus acquis de logements ou autres bâtiments autorisés par la loi
- Divers prestations et services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Dabakala, Boniérédougou,
BONIEREDOUGOU niemene, Lot 1636, Ilot 196

DABAKALA

Dirigeant(s) M DJEBOU FOFANA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-KLA-2023-B-04 du 21/02/2023 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2023 du 21/02/2023

